



**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
Département de la Haute-Garonne

**MAIRIE du VAUX**  
5 Route des Ecoles  
31540 VAUX  
Tél : 05 .6 1. 83 .00. 17  
[vaux.commune@wanadoo.fr](mailto:vaux.commune@wanadoo.fr)

# **CAHIER DES CHARGES**

## ***PROJET DE CRÉATION DE VITRAUX CONTEMPORAINS ET CREATION MURALE INTERIEURE POUR L'EGLISE SAINT-BLAISE***

Publié le : 19 juin 2024

VS170624



## ***Préambule***

*L'église Saint-Blaise est un monument historique situé dans le cœur de bourg du VAUX (Haute-Garonne). Elle est caractérisée par son clocher mur de 1551. L'objectif de la commande, objet du présent cahier des charges, est de remédier à l'austérité intérieure de l'église. Elle s'inscrit dans un plan global de restauration de l'édifice. Un comité de pilotage a été constitué en janvier 2024 afin d'accompagner le maître d'ouvrage sur ce projet de création artistique contemporaine.*

*Les verrières à créer s'intégreront harmonieusement dans cet environnement architectural et contribueront à l'enrichissement de l'esthétique globale de l'église. La peinture intérieure à réaliser sera une invitation à la méditation et à la quiétude du lieu.*



L'objectif de la création sera de valoriser l'édifice avec une palette colorée et une luminosité adaptée au site.

## **I. Présentation générale de l'opération.**

Le village du Vaux (Haute-Garonne) est situé à 4 km de Saint-Félix Lauragais, à l'écart de la route qui va de Toulouse à Revel. Il appartenait à la famille des ROQUEVILLE, seigneurs de Belestia Lauragais et dépendait de la baylie de Saint-Félix. On le trouve cité dans le tableau des divisions administratives des domaines d'Alphonse de POITIERS en 1256. LE VAUX a, jusqu'en 1957 joui d'une église de style gothique méridional démolie après la fin de la guerre faute d'entretien séculaire et laissant la place à une église moderne peu encline aux offices religieux et à la vocation culturelle.

**Vaux** est une commune peuplée de 300 habitants, située dans le Lauragais, "Pays de Cocagne", lié à la culture du pastel et à l'abondance de ses richesses agricoles.

En septembre 2023, afin d'évaluer les travaux à entreprendre sur l'église, un diagnostic est réalisé par le cabinet Michel AVELLANA, architecte. Ce diagnostic met en évidence la vétusté de ses 12 verrières, l'austérité de l'ambiance intérieure apportée notamment par la lumière crue des pavés de verre et la nécessité de créer une ambiance lumineuse propice à cette architecture.

L'architecte invite la commune du Vaux à se diriger vers une commande artistique permettant d'harmoniser l'ensemble de la nef. Dans un premier temps, l'architecte interrogé fait part de la nécessité de créer des vitraux contemporains en remplacement de ces verrières, n'ayant par ailleurs aucun attrait historique. Suite à une première visite sur place, les services de la DRAC Occitanie – pole création et Unité départementale de l'architecture et du patrimoine – suggèrent à la municipalité d'étendre la commande à une création unique incluant la conception de nouvelles verrières assortie à un décor peint, l'ensemble constituant une œuvre globale cohérente pour l'intérieur de la nef.

## COMITÉ DE PILOTAGE

- M. Claude MORIN, Maire du VAUX (31540)
- Mme Marie-Béatrice ANGELE, conseillère pour les Arts visuels à la DRAC Occitanie.
- M. Olivier MOURAREAU, Architecte des Bâtiments de France.
- M. l'Abbé Sébastien VAUVILLIER, curé de la paroisse.
- Mme Valérie BARBIER, secrétaire de la Commission des Arts Sacrés et M. l'Abbé Régis l'HUILLIER, membre de la CAS.
- M. Philippe BONHOMME, administré du VAUX
- M. Paul de SORBIER, directeur de la Maison Salvan, centre d'Art Contemporain à Labège
- Un-une artiste
- Un-une maître verrier

Ce comité de pilotage, mis en place par la ville et présidé par M. Claude MORIN, est composé principalement de personnes ressources ayant une sensibilité ou une compétence pour la sauvegarde du patrimoine et la création.

En tant que maître d'ouvrage, les représentants de la commune souhaitent très vivement s'appuyer sur les qualités de ces personnes. À noter qu'il est également envisagé de s'appuyer ponctuellement sur les compétences d'historiens locaux.

### **II. Un projet aux objectifs multiples.**

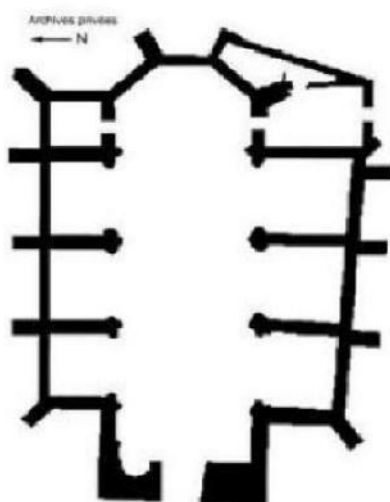
La municipalité souhaite poursuivre l'embellissement de son église, lieu central au cœur de la ville tout en respectant son statut de lieu de culte.

Des visites commentées de l'édifice, régulièrement ouverte au public sont également proposées par la Mairie.





### III. Historique de l'église Saint Blaise.



De style gothique méridional, l'église du Vaux a été construite au XVI<sup>e</sup> siècle (début des travaux en 1520) par les chanoines de Saint-Félix comme annexe. Du même style que la collégiale, elle en était de moindres dimensions. Une clé de voûte datée de 1530 a été conservée. L'édifice se situait, ainsi que son cimetière, à l'extérieur de l'enceinte castrale.

Le clocher-mur est le seul vestige de l'ancienne église parvenu jusqu'à nous avec les fondations des contreforts du chevet. Une pierre datée de 1551 est toujours incluse dans le mur, visible au fond de l'église. La date correspond à un contrat conclu le 23 mai 1551 pour la construction d'un clocher à cinq baies campanaires.

Le bâtiment en lui-même comprenait une large nef de trois travées, voûtée de croisées d'ogives en pierre. Six chapelles latérales irrégulières ont, semble-t-il, été ouvertes ultérieurement dans les murs latéraux. Les nouveaux murs ont alors été contrebutés de manière incohérente (les contreforts n'étaient pas dans l'axe des poussées).

La nef se terminait par une abside pentagonale.

En 1570, elle subit le sort de nombreuses églises de la région et fut entièrement brûlée pendant les guerres de religion. Elle a été reconstruite au XVII<sup>e</sup> siècle mais sans avoir recours aux mêmes soins que pour la précédente église. Deux visites pastorales au XVIII<sup>e</sup> siècle, la décrivent comme étant en mauvais état. La Révolution française avait laissé l'église dans un état total d'abandon. En 1746, l'abbé AUGUSTE DE MADRON, curé de 1746 à 1787, supplie qu'on répare la toiture : « les pluies faisoient de la nef comme un étang... ».

Un mauvais entretien sauf quelques travaux mineurs qui aboutissent à une décoration réalisée par un peintre italien nommé Morelli en 1840, conjugué à de mauvaises fondations dans un terrain marneux, des fissures apparaissent condamnant le bâtiment ; les premières constatations et mises en garde par le curé datent de 1886. Il a donc fallu déconstruire pour faire place à une nouvelle nef en 1958, après 6 ans de fermeture.

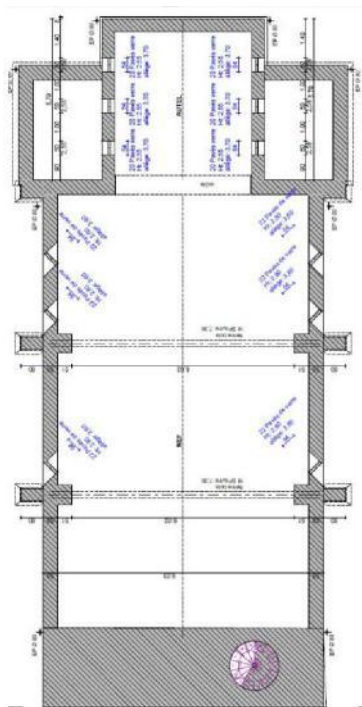
La reconstruction a été suivie par des architectes des Ponts-et-chaussées selon des codes ou styles architecturaux propres aux années 50. La commission d'art sacré qui aurait pu apporter son conseil d'un point de vue artistique religieux n'a pas été consultée sauf en fin de travaux pour des conseils non suivis d'effet concernant l'aménagement liturgique.

Descriptif de l'église : (plan emprunté au rapport de diagnostic)



6





Edifice en pierre auquel on accède par le massif occidental, un clocher-mur en éventail à cinq baies en plein cintre réparties sur trois étages flanqués de pinacles ronds coiffés en poivrière.

La nef est constituée de trois travées contrebutées et terminées par un chœur à chevet plat. L'ensemble nef chœur est couvert d'un plafond à caissons en bois. Lors de la reconstruction, les murs de la nef ont été remontés en moellons de remploi entre les contreforts. Ils sont percés de baies en meurtrière garnies de pavés de verre blanc totalement dénués de tout style artistique et très dégradés certainement par malveillance. Ils font l'objet d'une commande publique artistique pour leur remplacement.

A droite en entrant, se tient un très beau bénitier ancien sur pied en marbre de Caunes rouge. A gauche, la chapelle baptismale, un simple enfeu fermé d'une grille en fer forgé et au sein duquel se tient la cuve baptismale en pierre fermée d'un couvercle en bois. Cette cuve date du XXe siècle et a été réalisée à l'initiative de la municipalité. La cuve d'origine est conservée à la mairie ainsi qu'une des clés de voûte et une cloche.

Le décor de l'église est très dépouillé. Un sous bassement en moellons court tout le long du mur sur environ deux mètres de hauteur. Il est surmonté d'un bandeau blanc portant les stations de chemin de croix. Celles-ci sont en pierre ou en béton émaillé, d'un style très épuré et de teinte orangée. Chaque station est marquée d'un cartouche, la lettre C dans un cercle barré verticalement. L'ancien monument aux morts a été remis en place à l'initiative de la municipalité.

Le chœur est mis en valeur par un arc triomphal en arc brisé. L'ancien autel, une simple table massive surmontée d'un tabernacle réalisé en 1958, est toujours intègre. Nous avons évoqué le béton comme matériau mais diverses sources mentionnent du granit.

Un autel en bois a été placé à l'avant pour permettre la célébration face au peuple selon le rite de saint Paul VI.

## **Mur clocher typique côtoyant une époque contemporaine (1551)**

Le clocher-mur constitue la partie originelle de l'église initiale et reste le seul élément conservé de cette dernière, avec les contreforts. Sur les cinq niches des baies campanaires, seules quatre cloches sont présentes. Elles occupent les deux premiers étages, l'étage supérieur étant vide.

Il est bâti en pierres vraisemblablement issues d'anciennes carrières d'extraction de calcaires proches du site. L'appareillage des pierres a été jointoyé à l'origine vraisemblablement au mortier de chaux. On ne sait s'il fut enduit au départ.

### **Contexte technique et attendus\***

Il est attendu des candidats une création prenant en compte la conception et réalisation des vitraux et de la peinture intérieure de la nef, le tout devant constituer un ensemble cohérent, harmonieux et accueillant.

Les plasticiens professionnels intéressés par cette création devront être sensible au lieu de destination de cette création, une église qui n'est pas désaffectée. Les artistes ou le collectif d'artistes sont libres quant à leur inspiration, tout en respectant l'esprit du lieu voué au culte et au recueillement.

Dans ce cadre, les verrières peuvent constituer un support au culte et doivent donc correspondre à l'esthétique et à l'intégrité du chœur et de la nef.

Cette création est également une ouverture en direction des habitants, des paroissiens et des visiteurs.

Sur le plan architectural, l'un des objectifs de cette création sera de valoriser l'édifice, avec ses enjeux d'aujourd'hui et de demain, avec des couleurs et une luminosité adaptée au site et au territoire.

L'église, orientée est/ouest comporte un chœur dont le chevet est percé de douze baies d'une superficie totale de 16 m<sup>2</sup>. La nef de construction récente est un bâtiment dépourvu d'identité et l'artiste devra s'attacher à transmettre une âme et la chaleur de l'accueil.

Principales spécifications techniques et les attentes du projet :

- Les verrières seront réalisées en utilisant des techniques contemporaines de création artistique tout en respectant les contraintes liées à la spiritualité du lieu de manière à préserver l'intimité et la tranquillité des lieux de culte. L'absence de trace connue des vitraux historiques, la piètre qualité des verrières actuellement en place offrent une page blanche à cette création à venir.
- Les verrières devront résister aux conditions climatiques et être durables dans le temps.
- Elle contribueront à jouer avec la lumière naturelle afin d'apporter une atmosphère particulière à l'intérieur de l'église, en harmonie avec la création murale ;

\*Cette création s'inscrit dans une rénovation globale de l'édifice confiée à M. Avellana, architecte. La mise en oeuvre de la création devra entrer en cohérence avec le chantier de restauration et s'articuler en complémentarité technique, l'architecte maître d'oeuvre étant chargé de suivre le chantier global.

## **Modalités de financement du projet, toutes phases**

Le maître d'ouvrage envisage de consacrer à ce projet la somme de 120 000 euros HT répartis comme suit :

- Phase de conception 16 000 € HT

Cette somme permettra la rémunération des 4 équipes ou candidats sélectionnés pour la phase 2 (4000 € HT chacun), incluant les études techniques, honoraires de l'artiste, déplacements, réalisation d'une maquette etc, comme indiqué plus haut.

- Phase de réalisation 108 000 € HT

Cette somme couvrira tous les frais afférents à la mise en œuvre et au bon déroulement du projet définitif :

- conception et réalisation,
- achat du matériel et fournitures,
- travaux de préparation à l'exécution, tests sur site,
- honoraires et cession de droits, tous contributeurs : bureau d'étude, photographes, assistants etc..
- moyens techniques, levage, déplacements et transport,
- assurances, etc.

En application d'un contrat qui sera signé entre la Ville de Vaux et le porteur de projet, le paiement de cette prestation sera effectué sur présentation de factures et fera l'objet de 3 versements :

40 % à la signature du contrat,

50 % à la livraison et installation de l'œuvre.

10 % après 4 mois d'installation et de présence sur site.

## **Calendrier prévisionnel**

- 19 juin 2024 : publication de l'appel à candidature
- 5 septembre 2024 à 23h59 : date limite de réception des candidatures
- Septembre 2024 : choix des candidats
- Octobre : visite du site  
Début du chantier de restauration (6-8 mois)
- Janvier 2025 : audition des candidats et désignation du lauréat
- Février 2025 : présentation devant le conseil national des œuvres dans l'espace public